

Jeudi 17 septembre 2020

Covid-19 : la Région Bourgogne-Franche-Comté se dote d'une ligne de production de masques chirurgicaux

Jeudi 17 septembre 2020, à Dijon, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a présenté la ligne de production de masques chirurgicaux trois plis acquise par la collectivité, en présence de Gérard Chevalier, directeur général d'OMV System France et président de sa filiale OMV Medical Care.

La pandémie de COVID 19 a entraîné, au printemps dernier, une pénurie de masques sur tout le territoire national. Pour faire face, le cas échéant, à une nouvelle pandémie, la Région Bourgogne-Franche-Comté a souhaité s'assurer un stock garanti afin d'être en mesure de fournir des équipements à ses agents, aux professionnels de santé et de pouvoir s'adapter aux besoins des habitants du territoire.

Pour y parvenir, la Région a fait l'acquisition d'une unité de production de masques chirurgicaux de type 2R. Elle est implantée à Dijon, dans des locaux appartenant à la collectivité et loués à la société OMV System France, qui en assure l'exploitation.

L'acquisition, l'automatisation et l'installation de cet outil industriel de production de masques chirurgicaux représente un coût pour la Région de 314 000 €. Cet investissement est compensé par le versement d'un loyer mensuel par l'entreprise OMV.

La ligne de fabrication a une capacité de production mensuelle de 2 millions de masques. Une partie de la production sera propriété de la Région, qui pourra ainsi constituer des stocks et assurer une distribution gratuite en priorité aux professionnels de santé. Le reste de la production sera commercialisé par la société OMV System France. Par ailleurs, la Région a conclu également un accord-cadre avec la société OMV permettant d'acheter à prix coûtant entre 1 et 7 millions de masques par an. Le prix du masque est indexé sur celui de la matière première et varie entre 0,12 et 0,19 €.

Les différents équipements ont été livrés et assemblés durant l'été. La production quant à elle a débuté le 15 septembre, avec la création de cinq emplois à terme. La Région a transformé l'un de ses entrepôts en un atelier d'environ 300 m² aménagé selon la norme ISO8 relative à un environnement dit « salle blanche » où la concentration maximale admissible de particules dans l'air est contrôlée.

Par ailleurs, OMV System France a créé une nouvelle filiale, OMV Medical Care spécialisée dans les équipements de protection individuelle et dispositifs médicaux. L'objectif de l'entreprise est de maîtriser toute la chaîne de fabrication en intégrant tant la production de matière première que le recyclage après usage.

A terme, l'objectif de la Région est de développer l'autonomie sanitaire en cas de nouvelle pandémie en relocalisant la production au plus près des besoins de la population, constituer un stock stratégique pour, en cas d'urgence, faciliter l'approvisionnement des professionnels de santé dans la région, s'assurer de disposer des masques chirurgicaux à des prix raisonnables en maîtrisant la chaîne de production, poser les bases d'une économie circulaire organisée autour de cette production de produits à usage unique pour en assurer le recyclage ou le réemploi.

C'est tout le sens du soutien de la Région à hauteur d'1,1 million d'euros à METLBLO France, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt initié par la Direction Générale des Entreprises afin d'inciter plusieurs fabricants de matériaux filtrants pour masques de protection à s'installer en France. Localisée à Montbéliard, cette entreprise produira le meltblown, matière intissée essentielle à la filtration, présente dans les masques chirurgicaux.

Afin d'arriver à produire un masque chirurgical 100 % BFC, un partenariat entre METBLO France et OMV est envisagé. Les discussions sont également en cours entre OMV et l'agence économique régionale pour trouver un lieu d'implantation permettant d'accueillir les opérations de Supply Chain de matières premières et les développements nécessaires pour mettre en place le tri et le recyclage des équipements de protection individuelle (EPI) après usage. Plusieurs sites sont en cours d'expertise et d'analyse pour une éventuelle implantation sur le territoire d'ici 2021.

« Nous avons tiré les leçons de ce que nous avons vécu au printemps. L'objectif est aujourd'hui de sécuriser les approvisionnements, devenir autonomes et de disposer d'un stock stratégique de masques chirurgicaux pour les professionnels de santé. Cela me semble relever de notre responsabilité » a indiqué Marie-Guite Dufay, présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté.

« Lors de la pandémie de COVID 19, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, OMV System France a créé une nouvelle filiale, OMV Medical Care. Je suis très honoré de conduire le développement du groupe OMV System France au travers de divers projets ambitieux comprenant des plans d'investissements de haute technicité mais aussi des projets qui visent à retrouver de l'autonomie sanitaire en relocalisant des productions au plus près des besoins de la population » a précisé Gérard Chevalier, directeur général d'OMV System France et président de sa filiale OMV Medical Care.



Ligne de production de masques chirurgicaux

Calendrier

- Mai 2020 : acquisition des modules de production
- Juin 2020 : adaptation d'un bâtiment à la norme ISO8 (salle blanche) par les services régionaux et mise en place d'une ligne de production automatisée par la société OMV
- Juillet - août 2020 : montage de la ligne de production et tests de production
- Août 2020 : certification de la ligne de production,
- Septembre 2020 : mise en fonctionnement opérationnel

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08